



Pôle Ressources National  
**SPORTS de NATURE**



# La lettre du réseau national des sports de nature

n° 87 mai 2013

## Rôle éducatif des sports de nature

- > Isabelle LEPEULE, co-directrice et Jérémie MERCOIRET, coordinateur du Réseau École et Nature, Dynamique Sortir !
- > Le rôle éducatif des sports de nature
- > Section sportive scolaire de spéléologie
- > Brèves du réseau

## Le point de vue de...



➔ Isabelle LEPEULE, co-directrice et Jérémie MERCOIRET, coordinateur du Réseau École et Nature, Dynamique Sortir !

Sortir c'est vital !

L'idée d'un syndrome de manque de nature fait son chemin. Elle part d'une hypothèse : en passant plus de temps dedans, loin de la nature, l'humanité s'expose à de nombreux problèmes physiques et mentaux. Des enquêtes, des études scientifiques continuent d'éprouver ces hypothèses.

En 2005, un journaliste et auteur américain a publié une enquête : *Last Child in the woods\** (Le dernier enfant dans les bois). Richard Louv y développe ce concept de nature-deficit disorder. La traduction choisie - « syndrome de manque de nature » - joue avec subtilité sur la gravité de la situation : les symptômes sont inquiétants et sérieux, mais le remède à ce syndrome de manque est simple et sain.

Dès 2008, conscient de ce constat, le Réseau École et Nature a mis en place la dynamique « Sortir » qui réunit divers acteurs de l'éducation nature, sportive, populaire, de la gestion des espaces naturels (animateurs, éducateurs, enseignants...).

Les objectifs sont de :

- > Rendre visible et promouvoir l'éducation dehors, dans la nature, en valoriser la richesse pédagogique ;
- > Maintenir des espaces territoriaux, juridiques et sociaux pour éduquer dehors ;
- > Accompagner et former les acteurs pour la mise en place d'actions d'éducation dehors.

Pour agir les rencontres nationales « Sortir » sont organisées chaque



année en janvier depuis 2009. Les sports de nature, l'éducation populaire, les enseignants, les espaces naturels protégés, les administrations concernées, et toute une diversité d'acteurs motivés s'y retrouvent pour pratiquer l'immersion, réfléchir collectivement, et s'organiser pour agir. Les cinq premières rencontres ont permis de définir et de faire avancer un plan d'action organisé selon plusieurs axes : accueil collectif de mineurs, actions en milieu scolaire, activités physiques de pleine nature, édition, communication.

Maintenant que le constat est partagé, comment s'en emparer ? Un exemple : la fédération allemande de randonnée et l'université technique d'Osnabrück ont développé des offres de randonnée-santé. À titre d'exemple, après un certain nombre de kilomètres en randonnée et autres activités, on peut obtenir un certificat déjà reconnu par une quarantaine de caisses d'assurance maladie. Certaines caisses attribuent même des points à leurs assurés pour la simple participation à diverses activités et manifestations liées à la randonnée. Je randonne régulièrement (l'objectif n'est pas la réalisation sportive), j'accumule du bonus, et je réduis ma cotisation...

La santé : un levier supplémentaire à activer ! Éducation, écologie, santé publique : au service de l'intérêt général, nos activités sont définitivement dans une logique d'utilité publique. Réseaux d'éducation environnement, sports de nature, partenaires et alliés : à nous de le faire valoir...

\* Louv R., *Last Child in the woods : saving our children from nature-deficit disorder* (Le dernier enfant dans les bois : sauvons nos enfants du syndrome du manque de nature), 2005. Hélas non traduit en français.



## → Le rôle éducatif des sports de nature

Pratiqués pour l'épanouissement personnel ou le partage d'émotions fortes, les sports de nature devraient être accessibles à tous.

Depuis 2009, le réseau national des sports de nature s'attache à sensibiliser les prescripteurs d'activités sportives de nature à l'intérêt éducatif de ces pratiques<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, L'évolution des politiques publiques en direction de la jeunesse invite à un meilleur équilibre entre les rythmes scolaires et extrascolaires.

### Un contexte institutionnel favorable

Le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école<sup>2</sup> a pour objectif la lutte contre les inégalités et la réussite de tous les élèves. La réforme des rythmes éducatifs s'inscrit dans cette dynamique et prend en compte l'intervention des différents acteurs éducatifs au cours de la journée, la semaine, l'année des enfants. Mais la question de l'organisation n'est pas une finalité, elle doit être envisagée comme la traduction d'un projet de territoire défini collectivement par l'ensemble des acteurs éducatifs.

À ce titre, la mise en place de projets Éducatifs Territoriaux<sup>4</sup> (PEDT) pour l'organisation des activités périscolaires « prolongeant le service public de l'éducation » est l'une des mesures préconisées.

Ces projets mentionnés à l'article D521-12 du Code de l'éducation, relèvent de l'initiative de la collectivité territoriale compétente et reposent sur une démarche partenariale entre les services de l'État concernés<sup>5</sup> et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Ces projets « formaliseront une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs »<sup>3</sup>.

Plus particulièrement, « les activités éducatives que proposent le PEDT peuvent s'articuler avec les projets conçus sur le temps extrascolaire notamment en matière d'offre d'activités physiques et sportives » et « les activités ne doivent pas se limiter à des activités dites d'éveil, mais prendre en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement<sup>6</sup> ».

Pouvant s'appuyer sur les dispositifs déjà existants (projet éducatif local, contrat éducatif local, accompagnement éducatif, contrat enfance jeunesse) la mise en place d'une offre de loisirs sportifs par les collectivités territoriales n'est pas une nouveauté, mais parfois demande une nouvelle organisation nécessitant de nouvelles compétences. Le cas échéant, les stages de formation sur les valeurs éducatives des sports de nature peuvent apparaître comme un élément de réponse en direction des prescripteurs que sont les animateurs, directeurs, éducateurs et enseignants.

Par ailleurs, le 21 février dernier, le comité interministériel de la Jeunesse s'est réuni, sous la présidence Jean-Marc AYRAULT, premier

ministre, et de Valérie FOURNEYRON, ministre chargé de la Jeunesse, pour adopter 47 mesures concrètes regroupées en 13 chantiers<sup>6</sup>.

Parmi ces actions dites prioritaires, le chantier numéro 8 reconnaît la fonction éducative des sports de nature. Il prévoit notamment « qu'un programme visera le développement des sports de nature dans les accueils de mineurs, notamment en direction des adolescents et des jeunes éloignés de la pratique de ces sports.

### Partagez votre expérience d'Éducation par les sports de nature ! Recensement des expériences sur ENOS Experiences :

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)



### Des actions à poursuivre, des partenariats à renforcer

Le recensement des projets éducatifs utilisant les sports de nature lancé début mars se poursuit. Il a pour but de porter à la connaissance du plus grand nombre, les expériences d'éducation par les sports de nature, et de valoriser les bonnes pratiques déjà existantes.

Les premiers retours, sont encourageants mais insuffisants. Plusieurs porteurs de projet reconnaissent aux sports de nature leur qualité de support pédagogique à part entière ; formidable levier d'éducation à l'adaptabilité, à la sécurité active, à l'environnement et à l'apprentissage de la vie en collectivité. Faire connaître ces projets d'éducation par les sports de nature est une mission partagée, continuez à apporter votre contribution<sup>7</sup> !

Les 3<sup>es</sup> assises de l'Éducation à l'environnement vers un développement durable<sup>8</sup> comme les 1<sup>res</sup> rencontres rhônalpines de l'Éducation par le sport ont été l'occasion d'« Ouvrir l'horizon » et d'échanger avec de nouveaux partenaires éducatifs. Face aux enjeux sociaux et environnementaux, réaffirmant sans cesse les besoins de préserver le lien entre l'homme et la nature et d'enrichir sa relation aux autres, ces acteurs confirment l'urgence d'une transition « éducative »... Les sports de nature doivent-ils y contribuer ?

1 : Voir la rubrique « Rôle éducatif » du site [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

2 : Contenu et avancée: [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

3 : La circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 définit le rôle des collectivités dans les futurs PEDT

4 : Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations, directeur académique des services de l'Éducation nationale

5 : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Ce texte n'est pas intégré dans le projet de loi d'orientation et de programmation. [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

6 : Rapport Priorité jeunesse / CIJ, 2013 - [www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

7 : ENOS Experiences : [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

8 : [www.assises-eedd.org](http://www.assises-eedd.org)

Ce projet sera mené en partenariat avec les ministères des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, de l'Éducation nationale, de l'Environnement, de la Ville, le Centre national pour le développement du sport, les collectivités territoriales, le CNFPT, le réseau des acteurs de l'éducation populaire et le réseau des acteurs de l'environnement. Il débutera en juin 2013 pour une durée de deux ans ».

Continuité ou réelle opportunité ? Nul doute que ce nouveau contexte interroge et interrogera de plus en plus le réseau des sports de nature quant à son positionnement et son action dans ce domaine.

### Pour en savoir plus :

>> Aziz CHLIEH

[aziz.chlieh@sportsdenature.gouv.fr](mailto:aziz.chlieh@sportsdenature.gouv.fr)

## ➔ L'expérience du mois : Section sportive scolaire de spéléologie

**Structure porteuse du projet** : Collège Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc (Ardèche)

**Enjeu** : Éducation par les sports de nature

**Echelle territoriale** : Départementale

**Résumé** : Le collège de Vallon Pont d'Arc accueille la seule section sportive scolaire de spéléologie de France. Elle se développe dans une région karstique exceptionnelle à haute valeur patrimoniale.

L'enseignement permet à douze élèves de quatrième et troisième, sur une durée deux ans, d'évoluer de manière autonome dans un environnement spécifique où « la grotte » devient l'objet d'étude avec toutes les valeurs éducatives associées.

Les objectifs de ce projet éducatif sont de nature différente et visent :

> l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences ;

> la performance physique, mentale, technique et humaine conduisant à l'autonomie de déplacement dans un milieu spécifique de manière sécuritaire et responsable ;

> la connaissance et la compréhension de l'environnement karstique ;

> la parité garçons-filles ;

> l'augmentation du nombre de licenciés au sein de la Fédération Française de Spéléologie (FFS) et son rajeunissement ;

> l'insertion professionnelle dans le domaine de la spéléologie. Les emplois couvrent un champ très large allant du tourisme spéléologique à l'emploi de cadres techniques fédéraux ou d'État en passant par les emplois environnementalistes.

L'enseignement se déroule sur 3 heures hebdomadaires et se compose de 36 séances à l'année.

Au-delà de l'Éducation nationale et de la FFS, de nombreux partenaires tels que le conseil général de l'Ardèche, le site de Vallon Pont d'Arc du CREPS Sud-Est ou encore la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche se sont ralliés autour de ce projet afin de promouvoir ce pôle d'excellence de spéléologie en collège.

>> Cliquez ici pour avoir le descriptif complet de l'expérience (tapez « spéléologie » dans le moteur de recherche).

\*European Network of Outdoor Sports

ENOS\* Experiences

Consulter / Partager

Découvrez d'autres expériences

[www.sportsdenature.gov.fr](http://www.sportsdenature.gov.fr)



## ➔ Témoignage

**José MULOT**

**Conseiller technique national chargé du développement public scolaire et relation avec les professionnels**

« Notre place dans une section sportive se justifie parce que l'on retrouve dans notre projet les notions d'apprentissage technique et d'autonomie qui contribuent à l'épanouissement des élèves et à leur réussite scolaire. »

**Ce projet marque la volonté de la Fédération Française de Spéléologie (FFS) de se tourner vers les jeunes. Quelles autres actions menez-vous en direction de ce public ?**

La FFS a toujours été convaincue de l'intérêt de travailler en direction des jeunes, mais ce public est difficile à fidéliser et nous constatons un fort renouvellement dans les effectifs de jeunes licenciés. L'ouverture de mon poste en 2012 a permis d'appuyer des actions qui devraient conduire à une augmentation de la pratique « jeune ». Elles se structurent autour de trois stratégies élaborées par tranche d'âge. Pour les jeunes du primaire nous proposons des stages « famille » lors desquels une prise en charge des enfants par un éducateur sur un programme adapté permet aux parents ainsi « libérés » de pratiquer à leur niveau et de partager, le soir venu, leurs expériences avec leurs enfants. Ces stages rassemblent les enfants ce qui génère de l'émulation et de la motivation. Concernant les collégiens et lycéens, nous proposons à nos clubs de déléguer leur encadrement et leur formation aux Écoles Départementales de Spéléologie et de Canyon (EDSC), afin d'obtenir un effectif intéressant et créer ainsi une dynamique de groupe. Les EDSC, gérées par les Comités départementaux de Spéléologie (CDS), permettent ainsi aux jeunes de s'intégrer facilement

par la suite dans les sorties de leur club. Pour les plus âgés (post lycée) la FFS organise des week-ends « rassemblement » et propose tous les deux ans un camp d'exploration d'une durée allant d'une à deux semaines.

**Quelles ont été les principales difficultés à surmonter pour mettre en place ce projet ?**

Nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures car le contexte est très favorable en Ardèche en raison de la proximité d'un patrimoine spéléologique remarquable et du dynamisme du comité départemental de spéléologie. Toutefois, il a été nécessaire de rassurer l'Éducation nationale car en spéléologie comme pour d'autres sports de nature, la notion de risque vient en premier lieu à l'esprit. Il a fallu également convaincre que la spéléologie, pratique non compétitive, avait toute sa place dans une section sportive.

**Des sections sportives davantage tournées vers l'apprentissage technique et la connaissance du milieu que vers la compétition... Ce modèle peut-il s'appliquer à d'autres activités ?**

Historiquement la porte d'entrée de la spéléologie à l'Éducation nationale a toujours été l'Éducation Physique et Sportive (EPS). Cela aurait très bien pu être les sciences de la vie et de la terre ou encore l'histoire, tant les apports

éducatifs de notre discipline ne sont pas limités à la performance sportive. Notre place dans une section sportive se justifie parce que l'on retrouve dans notre projet les notions d'apprentissage technique et d'autonomie qui contribuent à l'épanouissement des élèves et à leur réussite scolaire. Ce modèle peut sans doute se développer dans d'autres activités, cependant la spéléologie offre l'avantage de concentrer à l'extrême l'ensemble des apports.

**Depuis deux ans le réseau des sports de nature promeut les valeurs éducatives des sports de nature. Selon toi, quels seraient les leviers d'action pour remobiliser les prescripteurs d'activités (accueil collectifs de mineurs, Éducation nationale) sur les sports de nature ?**

Il faut avant tout communiquer auprès d'eux, tout en leur apportant des éléments très concrets. Le modèle des stages de découverte des sports de nature ouverts aux enseignants, éducateurs et animateurs développés par les DRJSCS de Lorraine et de Rhône-Alpes est très performant. Il permet d'outiller les participants pour réaliser un projet éducatif autour d'une activité. La construction de fiches « activité » issues de ces stages permettra de diffuser l'information et donc de toucher un maximum de structures.



## Actus

### Les sports de nature dans la stratégie Europe 2020

ENOS, le réseau européen des sports de nature - représenté par Mike McCLURE (Sport Northern Ireland), Edwin JAKOB (université du sport, Allemagne), Alexander SLAFKOVSKY (organisateur de Nature & Sports Euro'Meet 2013), et deux représentants du PRNSN (ministère français chargé des Sports) - a été reçu par des représentants du Comité Olympique Européen à Bruxelles. ENOS s'est positionné comme un partenaire exclusivement focalisé sur les « sports de nature pour tous » ce qui est complémentaire des activités du COE. Les pistes de collaboration sont nombreuses.

Cette délégation a également rencontré Roland FARKAS, représentant de la Commission européenne en charge du Sport (DGEAC, unité Sport) et Ludovic LE MARESQUIER, représentant de la DG Environnement, d'une part pour les informer des travaux menés par ENOS, d'autre part pour mesurer la prise en compte des sports de nature dans la future politique européenne du sport 2014-2020 et pour s'assurer des interventions de la Commission européenne lors de l'édition 2013 de Nature & Sports Euro'Meet.

### Les Monts de Guéret, Station Sports Nature

La communauté d'agglomération du Grand Guéret pilote depuis 2008, via son service Tourisme, un projet de développement territorial par les sports de nature. Renforcer l'attractivité du territoire par l'offre des pratiques sportives et bâtir un modèle de développement économique autour des sports nature, tels sont les enjeux de ce projet.

Pour y répondre, trois actions majeures ont été définies : valoriser un environnement propice à la pratique, en aménageant et en développant des sites de pratique (en cours depuis 2009) ; faire vivre ces sites, notamment par l'ouverture de l'École des Sports Nature (lancement le 1<sup>er</sup> juillet 2013) ; développer une économie du sport, en incitant les fabricants d'équipements sportifs à s'installer sur le territoire (en projet). Pour en savoir plus :

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### CREPS Sud-Est, le site de Boulouris adopte la circulation douce

Le plan de circulation sur le site de Saint-Raphaël - Boulouris a été entièrement repensé ; désormais c'est à pied et à vélo que l'on se déplace dans les 83 hectares du parc. Cette réalisation est le fruit d'une année de travail pendant laquelle un certain nombre d'aménagements urbains ont été mis en place. La création de nouveaux parkings et cheminements, le renforcement de l'éclairage, la mise à disposition de 20 vélos en location pour les usagers, sont des éléments indispensables à la réussite de ce projet.

Le concours de l'école nationale supérieure de paysage a été précieux, un partenariat a été passé afin que chaque année un stagiaire travaille à l'embellissement des espaces.

[www.creps-sudest.sports.gouv.fr](http://www.creps-sudest.sports.gouv.fr)

### Charte des bonnes pratiques dans les espaces naturels

Pour que les loisirs de randonnée s'effectuent en bonne intelligence entre les différents usagers et pour le plaisir de tous, la commission départementale des espaces, sites et itinéraires de Lozère a élaboré une charte à l'attention des pratiquants. Ces recommandations et conseils pratiques sont diffusés sous la forme d'une affiche et d'une brochure. Ces documents sont téléchargeables sur le site du conseil général de la Lozère.

[sportsnature.lozere.fr](http://sportsnature.lozere.fr)

### Sports de nature en Pyrénées, quels enjeux ?

La DATAR via son commissariat de Massif Pyrénées et l'Association Pyrénéenne d'Économie Montagnarde réalise une étude prospective sur les enjeux actuels et à venir de la filière professionnelle des loisirs sportifs de pleine nature à l'échelle des Pyrénées. L'étude repose sur l'observation de cette filière, sa dynamique, ses atouts et faiblesses et sa structuration à l'échelle du massif.

Un focus thématique et un document d'orientation stratégique sont attendus.

Contact : [stephane.grochowski@gmail.com](mailto:stephane.grochowski@gmail.com)

### Rapport d'activité du PRNSN 2010-2011-2012



Pour le consulter :

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### L'Europe met en place un système d'indicateurs du tourisme durable

La Commission européenne a créé un système d'indicateurs du tourisme durable des destinations européennes. Une boîte à outils est en ligne pour permettre aux décideurs et autres parties prenantes locales de gérer de manière durable le tourisme sur leur territoire. Le système d'indicateurs est encore en phase de test sur des destinations pilotes. NECSTouR (réseau de régions européennes pour un tourisme durable et compétitif) participe activement à cette démarche qui pourrait permettre la mise en place d'un label de promotion des destinations touristiques durables (cf. lettre n° 85).

<http://ec.europa.eu>

## Juridique

### Conseil national de la montagne

Décret du 19 avril 2013 portant nomination au Conseil national de la montagne.

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## En kiosque

### Observatoire des loisirs des Français, vague 5

Enquête TNS-Sofres dans laquelle il apparaît que « les Français consacrent toujours leur temps libre à une dizaine d'activités : culture (musique : 77 %, télévision : 76 %, lecture : 76 %), sport (59 %) et, nouvelle activité étudiée cette année : surf sur internet (63 %). Et [la pratique d'un] sport reste le loisir favori des Français (24 %). »

[www.tns-sofres.com](http://www.tns-sofres.com)

### Chiffres clés du sport

Cette compilation de chiffres clés s'appuie sur les travaux menés par la Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques (MEOS) du ministère chargé des Sports.

À télécharger sur :

[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

## À venir

### Journée technique : Structuration des sports de nature dans l'offre touristique et de loisirs

14 juin 2013 - Montpellier

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

### Formation en ligne « Biodiversité et Sport »

27, 28 et 29 mai 2013 - en web-conférence

[www.developpement-durable.sports.gouv.fr](http://www.developpement-durable.sports.gouv.fr)

### Fête de la nature

22 au 26 mai - Partout en France

[www.fetedelanature.com](http://www.fetedelanature.com)

### Fête du nautisme

25 et 26 mai - Partout en France

[www.fetedunautisme.com](http://www.fetedunautisme.com)

### Fête du vélo

1 et 2 juin - Partout en France

[www.feteduvelo.fr](http://www.feteduvelo.fr)

### Fête de la montagne

24 au 30 juin 2013 - Partout en France

<http://fetedelamontagne.org>

## Proposez une actualité !

Abonnez-vous à la lettre

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre »

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)